Attentats du 13 novembre : d'autres terroristes arrivés en Europe avec les migrants ?

04/04/2017 à 18h57

Les juges antiterroristes ont reçu le 23 mars un disque dur provenant d'Athènes, en réponse à une commission rogatoire internationale envoyée le 9 juin dernier. Le juge Christophe Tessier, premier juge saisi après les attaques du 13 novembre 2015, demandait à la Grèce de lui fournir tous les éléments d'identifications des migrants ayant transité sur son sol entre le 1er août et le 12 août 2015.

"D'AUTRES TERRORISTES SE TROUVENT ACTUELLEMENT SUR LE SOL EUROPÉEN"

Avec ces données, les enquêteurs veulent identifier si d'autres terroristes de Daesh ont pu passer sous les radars après les attentats de Paris et de Saint-Denis. En juin, le juge Tessier a estimé dans sa demande rogatoire qu'il était "très vraisemblable, voire certain, que d'autres terroristes se trouvent actuellement sur le sol européen, prêts à passer à l'action".

Avec ces renseignements sur des milliers d'individus arrivés en Europe via la Grèce, les enquêteurs espèrent déterminer les points de passage des commandos du 13 novembre. Il a été rapidement établi qu'une grosse partie des terroristes avaient rejoint Paris en transitant par la Turquie puis la Grèce, parmi le flot de migrants. Deux terroristes du Stade de France, porteurs de faux passeports syriens, étaient notamment entrés par l'île de Leros le 3 octobre 2015.

Actu Orange